



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT  
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07

Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 23 mars 2021

Objet : convocation à la séance du Conseil Municipal

Chère Collègue, Cher Collègue,

Au regard de l'actualité sanitaire, j'ai souhaité que nos prochaines séances du conseil municipal se déroulent par visioconférence, ainsi que l'autorise la loi.

En effet, le I de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 précisait que, dans les collectivités territoriales et leurs groupements, le maire ou le président peut décider que la réunion de l'organe délibérant, du bureau ou de la commission permanente se tient par visioconférence ou, à défaut, par audioconférence.

**L'application de cet article a été réactivée par le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, à compter du 31 octobre 2020 (rétroactivité de la mesure) et jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire, soit donc jusqu'au 1er juin 2021.**

Ainsi, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal aura lieu :

**Lundi 29 mars 2021 à 20h30 en visioconférence**

**VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

- 1- Convention d'adhésion de paiement en ligne des recettes publiques locales « PayFip »
- 2- Modification du périmètre du SIARCE : adhésion de la commune de Breuillet
- 3- Modification du statut du périmètre du SIARCE
- 4- Convention d'adhésion au programme national « Petites Villes de demain »
- 5- Admission en non-valeur des produits irrécupérables
- 6- Création d'un comité consultatif du marché forain
- 7- Approbation du Compte administratif et du compte de gestion de la Ville 2020
- 8- Approbation du Compte administratif et du compte de gestion budget annexe MARPA 2020
- 9- Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires et Débat d'Orientations Budgétaires

Commune  
adhérente



La visioconférence se déroulera sur l'application Teams. Vous recevrez avant la fin de la journée un lien de connexion par mail. Une notice d'utilisation est également jointe à la présente convocation.

Pour celles et ceux qui ne disposeraient pas de l'équipement informatique permettant de participer à cette visioconférence, je vous remercie de prendre l'attache de Madame Florence LEFEVRE, responsable du service affaires générales, avant le jeudi 24 mars 2021, 12h00.

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Patrice SAINSARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice Sainsard', is written over a faint, circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE...' and other illegible details. The signature is fluid and stylized, with a large initial 'P'.